



UNIVERSIDADE DO ESTADO DO RIO DE JANEIRO
Instituto de Medicina Social

Rua São Francisco Xavier, 524 / 7º andar / Blocos D-E
Maracanã - Rio de Janeiro - RJ - BRASIL - CEP: 20559-900
Tels.: (xx-21) 2234-0504 ramais 103 e 106
FAX: (xx-21) 2234-2152
<http://www.ims.uerj.br>



PROGRAMA DE PÓS-GRADUAÇÃO EM SAÚDE COLETIVA
SELEÇÃO TURMA 2015

PROVA DE FRANCÊS – HORÁRIO: das 14 às 16h

INSTRUÇÕES:

- ⇒ A PROVA TERÁ DURAÇÃO DE DUAS HORAS.
- ⇒ MARQUE AS RESPOSTAS NO QUADRO ABAIXO.
- ⇒ SOMENTE UMA OPÇÃO PARA CADA QUESTÃO.
- ⇒ NÃO ASSINE. A PROVA SERÁ IDENTIFICADA PELO NÚMERO DE INSCRIÇÃO.
- ⇒ NÃO SERÁ PERMITIDO O USO DE DICIONÁRIOS.
- ⇒ NÃO SERÃO DIVULGADOS RESULTADOS PELO TELEFONE (CONFORME EDITAL). A LISTAGEM COM O RESULTADO DA PRIMEIRA ETAPA DA SELEÇÃO ESTARÁ DISPONÍVEL NO IMS NO DIA 06/10/2014, A PARTIR DAS 17 HORAS, E NO *SITE* www.ims.uerj.br

Atenção: não é o seu conhecimento sobre o assunto que está sendo avaliado aqui, e sim sua capacidade de compreensão de um texto em língua estrangeira. Portanto, atenha-se àquilo que é dito no texto e ao que está sendo perguntado.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
A																				
B																				
C																				
D																				
E																				

NOTA: _____ **APROVADO () NÃO APROVADO ()**

PROF.: _____

- 1 La Commission envisage les déterminants sociaux de la santé dans leur ensemble. Le mauvais état de santé des pauvres, le gradient social de la santé dans les pays et les profondes inégalités sanitaires entre pays sont dus à une répartition inégale du pouvoir, des revenus, des biens et des services aux niveaux mondial et national, aux injustices qui en découlent dans les conditions de vie concrètes des individus (accès aux soins, scolarisation et éducation, conditions de travail, loisirs, habitat, communauté, ville) et leurs chances de s'épanouir.
- 2 La répartition inégale des facteurs qui nuisent à la santé n'est en aucun cas un phénomène naturel: elle résulte des effets conjugués de politiques et de programmes sociaux insuffisants, de modalités économiques injustes et de stratégies politiques mal pensées. Ensemble, les déterminants structurels et les conditions de vie au quotidien constituent les déterminants sociaux de la santé, qui sont à l'origine d'une grande part des inégalités en santé observées entre pays et dans les pays.
- 3 La communauté internationale peut redresser la situation, mais pour cela, elle doit agir au plus vite et durablement aux niveaux mondial, national et local. Les profondes inégalités dans les rapports de force et dans les systèmes économiques à l'échelle mondiale ont une importance considérable pour l'équité en santé. Il ne faut pas pour autant ignorer les autres niveaux d'action. Les autorités nationales et locales peuvent faire beaucoup et la Commission a été impressionnée par la puissance de la société civile et des mouvements locaux, qui à la fois offrent une aide directe au plan local et incitent les pouvoirs publics à faire changer les choses.
- 4 Par ailleurs, le changement climatique a d'importantes conséquences sur le système mondial et modifie la façon dont celui-ci influe sur les modes de vie et sur la santé des hommes et de la planète. Il faut rapprocher les dossiers de l'équité en santé et du changement climatique. La communauté internationale doit trouver un juste équilibre entre le nécessaire développement socio-économique de la population mondiale, l'équité en santé et les mesures que réclame de toute urgence le changement climatique. [...]
- 5 Les travaux de la Commission participent d'une nouvelle approche du développement. La santé et l'équité en santé ne sont peut-être pas le but de toutes les politiques sociales, mais elles en seront un résultat primordial. Prenons l'importance capitale accordée à la croissance économique: la croissance économique est sans conteste importante, en particulier pour les pays pauvres, car elle fournit des ressources avec lesquelles améliorer les conditions de vie de la population. Mais la croissance en elle-même contribue peu à l'équité en santé sans politiques sociales conçues pour répartir les avantages de la croissance de façon relativement équitable.
- 6 D'ordinaire, la société attend du secteur de la santé qu'il s'occupe des questions sanitaires. La mauvaise répartition des soins de santé (le fait qu'ils ne sont pas prodigués à ceux qui en ont le plus besoin) est, à n'en pas douter, un déterminant social de la santé. Mais la lourde charge de morbidité à l'origine d'une mortalité prématurée tristement élevée est principalement due aux conditions dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent. A leur tour, la médiocrité et la disparité des conditions de vie sont les conséquences de politiques et de programmes sociaux insuffisants, de modalités économiques injustes et de stratégies politiques mal pensées. L'action sur les déterminants

sociaux de la santé doit donc faire intervenir l'ensemble des pouvoirs publics, la société civile, les communautés locales, le monde des entreprises, les instances mondiales et les organismes internationaux. Les politiques et programmes doivent englober tous les grands secteurs de la société sans s'en tenir au seul secteur de la santé. [...]

Lisez le texte et répondez aux questions suivantes:

1) «La Commission envisage les déterminants sociaux de la santé dans leur ensemble». D'après cette déclaration, qui commence le texte, on peut dire que:

- a) La Commission ne reconnaît pas les déterminants sociaux de la santé.
- b) Les déterminants sociaux de la santé ont été créés par cette Commission.
- c) La Commission considère les déterminants sociaux de la santé de façon globale.
- d) La Commission examine les déterminants sociaux de la santé à contrecœur.
- e) La Commission examine chaque déterminant social de la santé séparément.

2) D'après la lecture du texte on peut affirmer que les déterminants sociaux de la santé sont constitués:

- a) Seulement par les conditions de la vie quotidienne.
- b) Par les déterminants structurels et les conditions de vie au quotidien.
- c) Par les inégalités en santé observées entre pays et dans les pays.
- d) Par les politiques et programmes sociaux insuffisants.
- e) Par les conditions dans lesquelles les individus naissent, vivent et vieillissent.

3) Selon le texte, l'une des causes du mauvais état de santé des pauvres et des profondes inégalités sanitaires entre pays est:

- a) Les déterminants sociaux de la santé.
- b) Le gradient social de la santé.
- c) Les conditions de vie concrètes des individus.
- d) La répartition inégale du pouvoir aux niveaux mondial et national.
- e) La communauté internationale.

4) «La mauvaise répartition des soins de santé (le fait qu'ils ne sont pas prodigués à ceux qui en ont le plus besoin) [...]» (paragraphe 6). Le terme «en» remplace:

- a) répartition
- b) fait
- c) besoin
- d) soins de santé
- e) santé

5) Par rapport au passage «[...] les conditions de vie concrètes des individus [...] et leurs chances de s'épanouir» (paragraphe 1), on comprend que «chances de s'épanouir» a le même sens que:

- a) chances de se développer pleinement
- b) nécessité de connaître les conditions de vie
- c) chances de développer une maladie
- d) chances de s'équilibrer
- e) exigence de éliminer les inégalités

6) «La répartition inégale des facteurs qui nuisent à la santé n'est en aucun cas un phénomène naturel» (paragraphe 2). Dans ce passage, le terme «qui» remplace...

- a) des facteurs
- b) un phénomène naturel
- c) la répartition inégale
- d) la santé
- e) des programmes sociaux insuffisants

7) «Il faut rapprocher les dossiers de l'équité en santé et du changement climatique» (paragraphe 4). Dans ce passage, le mot souligné peut être remplacé par:

- a) associer
- b) désunir
- c) comprendre
- d) brouiller
- e) étudier

8) Selon le texte, «la croissance économique est sans conteste importante, en particulier pour les pays pauvres» (paragraphe 5). Pourquoi?

- a) Car les pays pauvres ne valorisent pas la croissance économique.
- b) Parce que les pays peuvent répartir les avantages de cette croissance de façon équitable.
- c) Car elle organise les déterminants sociaux de la santé.
- d) Parce qu'elle fournit des ressources pour améliorer les conditions de vie de la population.
- e) Parce que c'est un phénomène naturel.

9) Le text parle de quelques conditions de vie concrètes des individus. Marquez l'option qui contienne deux conditions mentionnées:

- a) Accès aux soins et conditions de travail
- b) Loisirs et déterminants sociaux de la santé
- c) Habitat et déterminants sociaux de la santé
- d) Inégalités en santé et habitat
- e) Politiques et programmes sociaux insuffisants

10) Selon le texte, la médiocrité et la disparité des conditions de vie sont des conséquences de:

- a) La répartition inégale du pouvoir aux niveaux mondial et national
- b) L'action sur les déterminants sociaux de la santé
- c) Politiques et programmes sociaux insuffisants et stratégies politiques mal pensées
- d) La mortalité prématurée élevée
- e) Modalités économiques justes et de stratégies politiques bien pensées

11) «Par ailleurs, le changement climatique a d'importantes conséquences sur le système mondial [...]» (paragraphe 4). L'expression soulignée a la même valeur que:

- a) Par hasard
- b) D'un autre côté
- c) Par malheur
- d) Sans doute
- e) Probablement

12) «La répartition inégale [...] n'est en aucun cas un phénomène naturel» (paragraphe 2). A propos de cette affirmation, marquez l'option correcte:

- a) La répartition inégale n'est pas du tout un phénomène naturel
- b) La répartition inégale est un phénomène naturel
- c) La répartition inégale peut être un phénomène naturel
- d) Il n'y a aucun doute que la répartition inégale est un phénomène naturel
- e) On croit que la répartition inégale est un phénomène naturel

13) D'après la lecture du texte, qu'est-ce que la société attend du secteur de la santé?

- a) Qu'il s'occupe des déterminants sociaux de la santé.
- b) Elle n'attend rien du secteur de la santé.
- c) Qu'il s'occupe des questions sanitaires.
- d) Qu'il valorise la croissance économique.
- e) Qu'il s'occupe des questions de travail.

14) «La santé et l'équité en santé ne sont peut-être pas le but de toutes les politiques sociales, mais elles en seront un résultat primordial» (paragraphe 5). A propos de cette affirmation, la seule option correcte est:

- a) L'équité en santé est le but de toutes les politiques sociales
- b) La santé et l'équité en santé ne sont pas un résultat primordial des politiques sociales
- c) Les politiques sociales sont le but de la santé et de l'équité en santé
- d) La santé et l'équité en santé seront un résultat primordial des toutes les politiques sociales
- e) Les politiques sociales sont un résultat primordial de la santé et de l'équité en santé

15) «La communauté internationale peut redresser la situation [...]» (paragraphe 3). C'est à dire:

- a) La communauté internationale peut détruire la situation
- b) La communauté internationale peut nuire la situation
- c) La communauté internationale peut prolonger la situation
- d) La communauté internationale peut interrompre la situation
- e) La communauté internationale peut corriger la situation

16) Selon le rapport de la Commission, le changement climatique...

- a) N'a pas d'influence sur la santé des hommes et de la planète
- b) Modifie la façon dont le système mondial influe sur les modes de vie et la santé
- c) N'a pas encore commencé
- d) Peut détruire la santé des hommes et de la planète
- e) N'a pas d'influence sur le système mondial

17) D'après le passage «La Commission a été impressionnée par la puissance de la société civile et des mouvements locaux [...]» (paragraphe 3), il est vrai que:

- a) La puissance de la société civile et des mouvements locaux a été neutralisée par la Commission
- b) La Commission a réfuté le pouvoir de la société civile et des mouvements locaux
- c) La puissance de la société civile et des mouvements locaux a produit une forte impression sur la Commission.
- d) La Commission était indifférent à la puissance de la société civile et des mouvements locaux
- e) Le pouvoir de la société civile et des mouvements locaux n'a provoqué aucune réaction.

18) Dans la phrase «[...] l'importance [...] accordée à la croissance économique [...]» (paragraphe 5) on comprend:

- a) L'importance assignée à la croissance économique
- b) L'importance opposée à la croissance économique
- c) L'importance à la suite de la croissance économique
- d) L'importance simultanée à la croissance économique
- e) L'importance en accord avec la croissance économique

19) «D'ordinaire, la société attend du secteur de la santé [...]» (paragraphe 6). L'expression soulignée a la même valeur que:

- a) Parfois
- b) Sans doute
- c) Nécessairement
- d) Généralement
- e) Toujours

20) On peut affirmer que l'idée principale du dernier paragraphe est:

- a) La société attend du secteur de la santé qu'il ne s'occupe pas des questions sanitaires
- b) La mauvaise répartition des soins de santé n'est pas un déterminant social de la santé
- c) La charge de morbidité n'est due qu'aux conditions dans lesquelles les individus naissent
- d) Les politiques et programmes doivent réunir les grands secteurs de la société sans s'attacher seulement au secteur de la santé
- e) Les politiques et programmes doivent partager les grands secteurs de la société avec le secteur de la santé